

## RAPPORT DE VISITE BRUXELLES

**LUNDI 2 DECEMBRE 2019**

Configuration particulière pour ce made in Bourgogne, qui ne repose pas sur l'accueil par et dans un établissement scolaire mais sur un travail commun avec le bureau Bourgogne Franche Comté attaché au parlement pour découvrir le fonctionnement bruxellois de l'Europe. Nous avons eu la chance de participer à la « semaine Formation tout au long de la vie 2019 », dite « LLL Week ». Cette semaine correspondait aussi aux tous débuts de la prise de fonction de la commission.

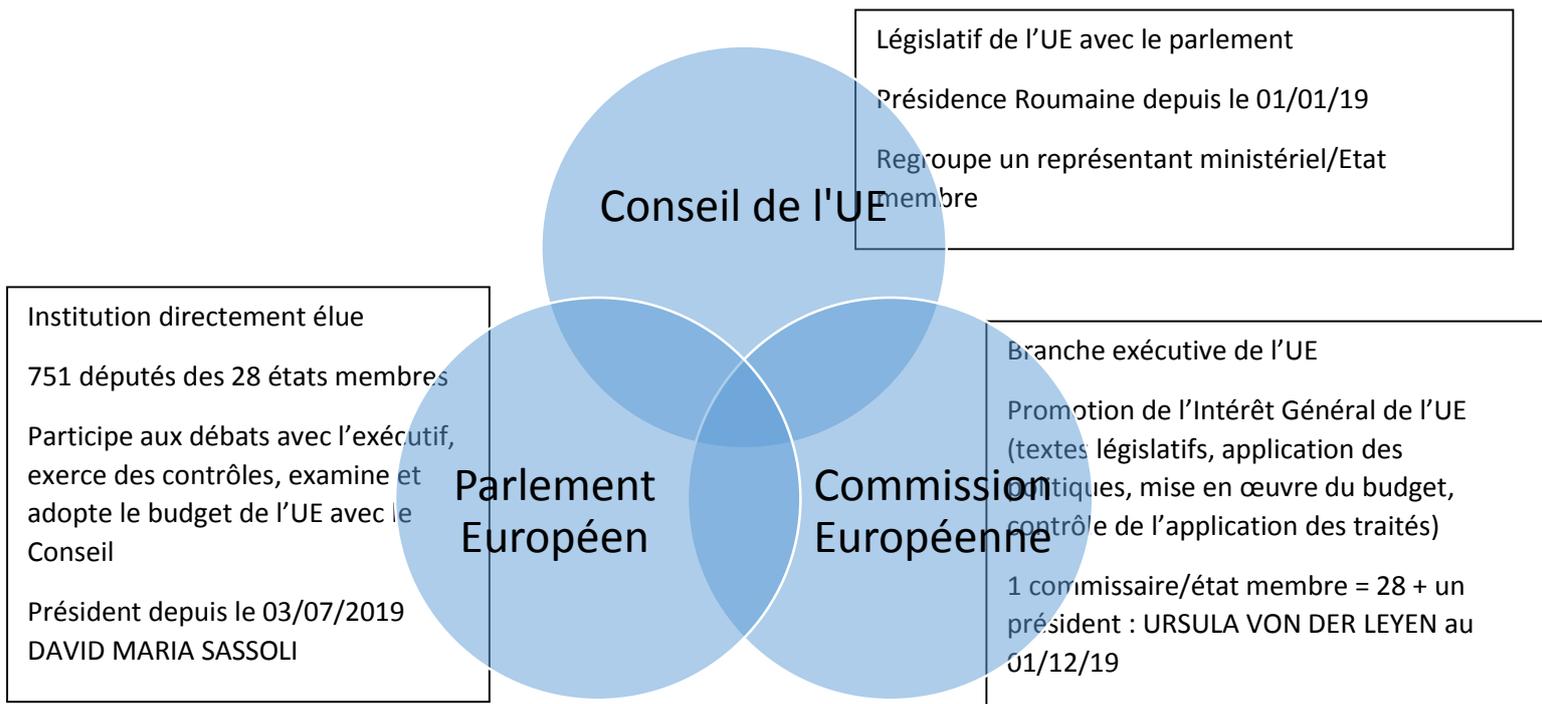
### Fonctionnement des instances européennes

**La fabrique de l'Europe par Euralia**, un des principaux cabinets de conseil indépendants en affaires publiques franco-européennes.

Les institutions européennes sont des acteurs politiques de la construction européenne créées par le Traité de Rome en 1957. Avec le Traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009, l'Union européenne se dote de sept institutions :

- le Parlement européen,
- le Conseil européen,
- le Conseil,
- la Commission européenne,
- la Cour de justice de l'Union européenne,
- la Banque centrale européenne,
- la Cour des comptes.

Notre contact nous présente la dynamique **du Conseil Européen, dont CHARLES MICHEL** est président depuis le 01/12/19. Le Conseil est composé des différents chefs d'Etat des 28 pays membres de l'UE, de son Président et du Président de la Commission européenne. Il définit les orientations et les priorités politiques, traite des questions sensibles, définit la politique étrangère de sécurité.





## Visite du musée Parliamentarium



### MARDI 3 DECEMBRE 2019

RDV à 9h au Bureau bourgogne Franche-Comté au cœur du quartier européen.

La chargée de mission aux affaires européennes, Joanna POUILLAOUEC, nous explique le rôle du bureau BFC à Bruxelles. Le bureau dépend de la Direction Europe et Rayonnement International du CRBFC.

Créé d'abord sous forme associative en 2006, il est maintenant une instance du CRBFC depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017 ; interface entre les territoires et les institutions européennes.

Il existe 12 autres bureaux régionaux.

☞ Son rôle est de véhiculer les informations et de suivre les différentes politiques européennes. Il s'agit de surveiller quotidiennement les opportunités (appel à projet, propositions, mise en place de partenariat, accompagnement au montage de projets et recherche de partenaires).

☞ Le bureau organise aussi des formations : accueil de groupes ou en BFC

En principe, les membres des bureaux vont de 2 à 12 personnes. Pour la BFC, ils sont 3.

En comparaison, l'Allemagne organisée en landers a de 15 à 50 membres par bureau mais leurs compétences sont délibératives.

Le bureau BFC accompagne les projets mais sans compétence décisionnelle.

☞ Il est surtout sollicité sur des points de réglementation.

**Concernant Erasmus**, le budget dépend du cadre financier général qui est voté pour 7 ans, prochaine période 2021-2027.

☞ Il y a prise en compte de nouveaux critères :

Environnementaux, politique migratoire, projet de rupture ou d'innovation.

Il est aussi des critères additionnels : le public défavorisé, les décrocheurs et les migrants.

Mme Garreau Liliane, GIP PEI, présente les participants à Aline HUMBERT qui est Conseillère en charge de l'éducation et de la formation professionnelle à la représentation permanente de la France auprès de l'UE.

L'objectif du GIP est l'accompagnement de l'internationalisation des EPLE. La mobilité n'est qu'un prétexte à la gestion de projet afin que les acteurs des EPLE gagnent en compétence et en autonomie pour la création de projets Erasmus.

La conseillère explique ce qu'est la représentation permanente de la France auprès de l'UE. Il existe 28 représentations permanentes auprès de l'UE / chaque pays européen. En France, il y a 200 membres pour tout le spectre des compétences de l'Etat. Tous les ministres ont un ou des représentants sur place sur des compétences transférées, partagées ou nationales (ex : l'EN qui reste une compétence nationale mais qui peut renforcer les coopérations).

La difficulté réside dans l'accord tripartite parlement, conseil et commission européenne. La conseillère insiste sur le versant inclusif des dossiers (migrants, handicap, CSP défavorisées, décrocheurs).

L'idée est d'intégrer la jeunesse : intégrer la mobilité virtuelle, physique ou mixte. Il s'agit de développer le contact et l'enrichissement personnel par d'autres moyens de communication.

Les partenariats d'excellence fonctionnent bien pour l'université mais il s'agit maintenant de le développer dans l'enseignement professionnel : centre d'expérience professionnelle.

Ouverture à la mobilité des apprenants adultes.

☞ Volonté de synergie : faire en sorte que les organismes travaillent ensemble car pour l'instant il y a plutôt un syncrétisme des instances (FEDER, FSE, horizon Europe, Europe créative ...) le souci reste la lisibilité de portée européenne dans la politique de financement.

D'où la volonté de synergie pour mesurer l'impact de la portée sociale de l'action de l'Europe.

Erasmus est le totem des programmes européens car il est plus proche des citoyens. C'est un programme incontestable.

Faire prendre conscience de l'importance de l'UE dans les projets des territoires. Insuffler l'Europe dans les enseignements.

**Visite de l'hémicycle du parlement.**





Les 7 familles politiques se répartissent de l'extrême gauche à l'extrême droite.

### Rencontre d'une députée européenne : Laurence FARRENG.

Elue en mai sur la liste Renaissance. S'occupe de la culture-éducation-jeunesse ☞ veut exister sur son territoire local en France

Et

de la gestion des fonds européens ☞ Cela lui semble important en terme de cohésion sociale sur le territoire.

Est rapporteur pour Erasmus et coordonnatrice de son groupe politique pour ces sujets.

Par exemple, une question importante : Comment Erasmus peut-il être au service de la transition énergétique ?



Mme Garreau demande une intervention auprès des agences nationales afin de rapprocher la vision idéalisée des programmes avec la réalité du terrain. Par exemple certains critères sont inappropriés : début mobilité au 1<sup>er</sup> juin pour les post bac pour un stage de 16 semaines. Les agences sont très éloignées du terrain. Certains critères sont inapplicables.

Mme Farreng est pour la session 2021-2027 sur :

Erasmus ; corps européen de solidarité (programme de volontariat des jeunes de moins de 30 ans) ; créative Europe (dédiée à la culture et l'audiovisuel).

L'enjeu est la concrétisation humaine de l'Europe. Plusieurs dimensions sont en œuvre :

☞ Inclusivité du programme (populations les plus éloignées du possible)

☞ Démocratisation du programme (ne plus se centrer sur l'enseignement supérieur mais ouvrir à l'enseignement professionnel et aux adultes apprenants.

☞ Le sport est un projet en cours d'élaboration pour la formation des staffs sportifs.

Au sein d'Erasmus 3 grands chantiers en ce moment :

Il existe les universités européennes (17) pour concurrencer les chinois et américains ; une volonté d'aller vers un cursus européen de la formation professionnelle et de l'apprentissage ; le Discover UE (billets de trains gratuits pour les jeunes pour découvrir l'Europe).

## MERCREDI 4 DECEMBRE 2019

### Fonctionnement d'Erasmus +

Il existe différentes sources de financement européen : FESI (Fonds européen structurel d'investissement (FEDER, FSE...))

Il existe d'autres sources de financement des programmes qui viennent renforcer les politiques régionales. De 2014 à 2020, il existe deux programmes opérationnels distincts pour la Bourgogne et la Franche-Comté. Dans le programme 2021-2027, la BFC devient un seul PO.

IEJ : fonds complémentaire, initiative pour l'emploi des jeunes), mesure du décrochage scolaire qui devrait rester dans le FSE.

Le préfet est responsable des financements structurels en région.

La règle de base est le principe de co-financement entre l'Europe et l'Etat membre. L'Europe n'est pas là pour se substituer à l'Etat mais participe à la politique régionale dont il faut rendre compte.

### Le programme Erasmus se divise en trois clés :

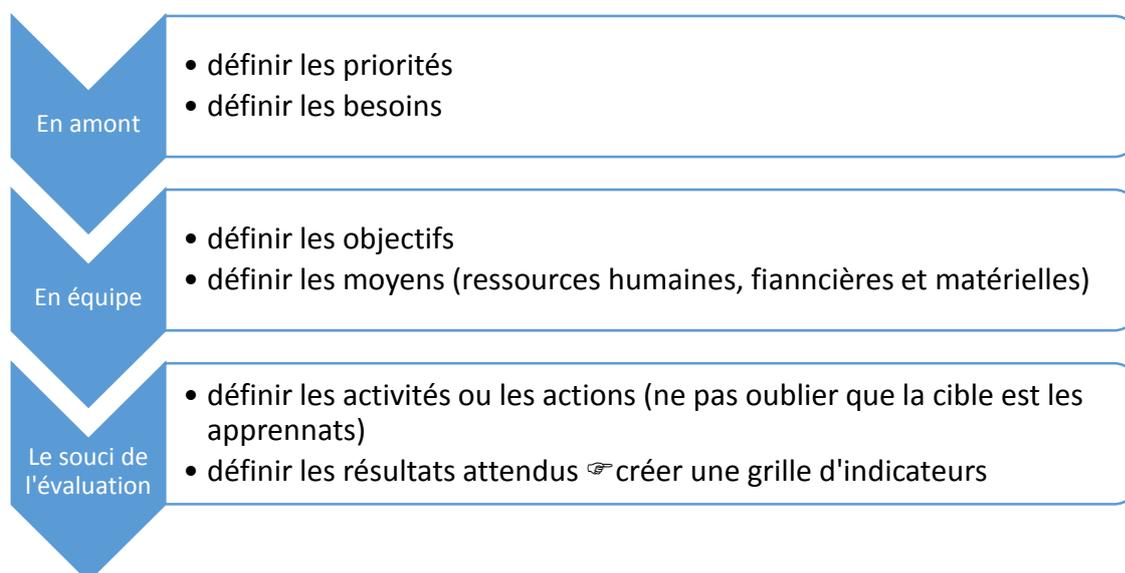
K1 : Mobilités ; K2 : les actions de partenariat qui implique une réciprocité avec un établissement porteur et K3 : l'accompagnement de la politique éducative des états membres ((recherche et innovation des systèmes éducatifs).

La mobilité n'est pas le but mais un moyen de développer une action.

Pour le K2, il s'agit de créer un consortium : la structure porteuse touche 500€/mois sur la durée du projet (24 à 36 mois), les structures partenaires : 250€/mois.

Bordeaux, agence nationale française, gère tous les K1 et une partie des K2.

### Schéma du dossier Erasmus :



Exemple d'indicateurs : tests en LV avant et après la mobilité, nombre de personnes engagées dans le programme, nombre de visiteurs sur JPO...

### **ATELIER FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE – LIFELONG LEARNING PLATFORM**

L'atelier concernait les relations et la qualité des relations entre les participants de programme Erasmus. C'est une grande opportunité de rencontrer des cultures très différentes en Europe, une réelle expérience d'intégration qui concerne des milliers d'étudiants depuis plusieurs années.

Ce qui est traité : l'importance du virtuel et des connexions dans les relations :

#### **Opportunité :**

- De faire connaître des cultures
- D'ouvrir une discussion pour suivre le développement de la plateforme
- Contribuer à l'éducation inclusive
- Expérimenter un apprentissage interculturel en ligne
- Diminuer la fracture numérique
- Augmenter les compétences numériques
- Renforcer la communication
- Faire participer un public éloigné
- Débattre en ligne
- Inventer de nouvelles formes virtuelles d'apprentissage
- Démarrer dès le primaire, pour les seniors
- Créer des ponts intergénérationnels
- Développer la citoyenneté européenne

Les échanges virtuels ont permis de développer les rencontres physiques. 13553 jeunes concernés dont 649 éducateurs. 44 pays concernés et l'objectif de 25000 participants d'ici fin 2020.

L'éducation inclusive est en développement grâce au numérique.

MAIS, ne pas dissocier les échanges virtuels des mobilités physiques. Le numérique ne doit pas être une excuse à ne pas développer les mobilités physiques.

Attention à ce que Erasmus virtuel ne devienne pas l'Erasmus des pauvres et des handicapés.

Le projet est de développer les échanges virtuels mais sous forme de complément avec les mobilités physiques.

L'évaluation en est plus complexe que celle des mobilités physiques.

### **CONFERENCE SUR LES CAPITALES CULTURELLES**

Conférence en deux temps : exposé de différents projets de capitales culturelles européennes suivi de l'évaluation externe de ces projets.

Quelle signification, impact, point de vue des experts, évaluation ? quelle implication des citoyens ? quelle plus-value européenne ? Y a-t-il un réseau des capitales culturelles en Europe ?

Les capitales culturelles européennes sont des outils de la citoyenneté européenne par le partage des valeurs.

## VISITE DE LA VIEILLE VILLE

A la rencontre des chocolats, des gaufres et de la bière ...



## JEUDI 5 DECEMBRE 2019

La matinée débute par une formation à la construction du dossier Erasmus+.

S'en suit une participation à un atelier « Formation tout au long de la vie » sur la scène internationale.

La journée ressemble à celle d'un parlementaire puisque nous jonglons sur un très court temps méridien pour attraper un sandwich et repartir en session de formation à Euralia.

Notre contact dans cette mobilité explique qu'Euralia est un lobbyiste : traite des affaires publiques franco-européennes.

Un lobbyiste doit savoir répondre à 3 questions :

- A qui parler ?
- Quand parler ? connaissance des calendriers des débats et votes. Suivre l'actualité institutionnelle.
- Comment parler ? construction d'un argumentaire.

Ils se posent comme médiateurs entre un client et une cible. Euralia défend les intérêts de son client juridiquement. Ils sont communicants, défenseurs et médiateurs. La médiation consiste en la maîtrise du langage politique. Euralia est inscrit sur le registre Transparence. Il existe au parlement des ONG, des associations, des collectivités et des entreprises qui sont assez puissants pour ne pas avoir de lobbyistes.

Ils ont deux bureaux : Paris (4 consultants) et Bruxelles (10 consultants).

L'exposé de l'après-midi reprend la politique européenne d'éducation.

La journée se termine par la visite de la **maison de l'histoire de l'Europe**.

Sur 6 étages, ce lieu retrace la formation de l'Europe :

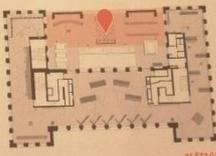
Sur le chemin de la maison de l'histoire de l'Europe, la maison de Bavière.






**L'EUROPE : UNE PUISSANCE MONDIALE**

Le XIXe siècle a été une période révolutionnaire pour l'histoire européenne et une époque marquée par de grandes transformations dans tous les domaines. Les droits de l'homme et les droits civils, la démocratie et le nationalisme, l'industrialisation et les systèmes de marché libre, tout cela annonçait une période de changements et de nouvelles opportunités.



À la fin du siècle, l'Europe était à l'apogée de sa puissance dans le monde. Cependant, des tensions sociales et des rivalités internationales couvaient, et tout cela a fini par faire exploser un conflit au début du XXe siècle.



**PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

1914, un tournant pour l'Europe. Que ce soit sur le plan politique, économique ou culturel, l'Europe avait atteint une position de prédominance à l'échelon mondial.

Et pourtant, le déclenchement de la Première Guerre mondiale, la première guerre industrielle de masse, a causé des destructions sans précédent sur les champs de bataille et pour la société dans son ensemble. Ces quatre années ont ébranlé les fondements mêmes de l'Europe, l'entraînant dans un conflit mondial d'une ampleur jusqu'alors inconnue.



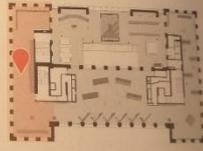
Cette catastrophe a été le détonateur du siècle le plus meurtrier de l'histoire de l'Europe, et ses effets traumatisants ont eu des incidences profondes sur la mémoire européenne.



## SECONDE GUERRE MONDIALE

La Seconde Guerre mondiale est souvent décrite comme une "guerre totale", sans distinction entre soldats et civils. Des millions de personnes ont été victimes des exécutions de masse, des déportations, de la famine, du travail forcé, des camps de concentration et des bombardements.

Sous le régime nazi, des millions de personnes ont été assassinées dans le cadre d'une politique systématique de purification sociale et ethnique. À la fois dans son échelle et dans sa forme bureaucratique, le génocide des juifs européens est devenu un événement sans égal dans l'histoire. Entre les feux croisés du national-socialisme et du stalinisme, la guerre s'est avérée particulièrement brutale en Europe centrale et orientale.

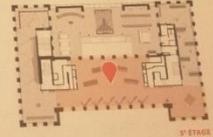


## TOTALITARISME ET DÉMOCRATIE

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, d'anciens empires ont été démembrés et de nouveaux États créés. Le pacifisme et l'idée de l'intégration européenne ont pris de l'ampleur.

Des démocraties parlementaires fleurissaient partout en Europe, tandis que l'Union soviétique devenait la première dictature communiste. Néanmoins, en 1939, la plupart de ces démocraties avaient échoué et la plupart des Européens vivaient dans des régimes autoritaires ou totalitaires qui contrôlaient d'une main de fer la vie publique et privée et limitaient les libertés individuelles.

Cette partie de l'exposition explore les deux formes les plus brutales de ces régimes: le stalinisme et le national-socialisme. Nous avons choisi de comparer ces systèmes et de les mettre en contraste car ils étaient idéologiquement opposés l'un à l'autre mais très similaires en termes de brutalité et d'oppression.



MINIGUIDE - EXPOSITION PERMANENTE

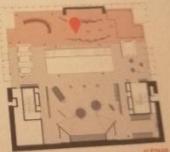


## RECONSTRUCTION D'UN CONTINENT DIVISÉ

La période après 1945: l'Europe est un champ de ruines, n'a plus aucun pouvoir, est divisée entre deux forces mondiales opposées, les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique.

Unis par la peur du communisme, certains pays d'Europe de l'Ouest choisissent la voie de la coopération à l'échelon supranational afin de maîtriser le nationalisme et de bannir la menace de guerre.

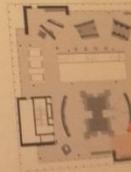
En Europe de l'Est, cependant, la libération signifie, pour beaucoup, le remplacement de la tyrannie nazie par la dictature communiste sous contrôle soviétique.



## REDESSINER L'EUROPE

La carte de l'Europe se transforme une nouvelle fois après 1990, de nouvelles nations émergent et d'anciennes frontières étant redessinées.

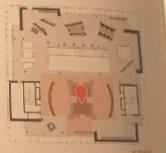
L'Allemagne réunifiée voit le jour pacifiquement en 1990 sous l'œil attentif de la communauté internationale. En revanche, il n'en va pas de même dans l'ancienne Yougoslavie, où des différences ethniques, religieuses et culturelles entraînent d'atroces guerres civiles et un nettoyage ethnique brutal.



## JALONS DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

La fin de la Guerre froide offre la possibilité aux pays d'Europe de se rapprocher progressivement grâce à une coopération plus étroite. Les anciens pays communistes entament le processus d'adhésion à l'Union européenne, doublant le nombre de ses États membres. Les nations acceptent de céder toujours plus de leurs pouvoirs afin de parvenir à un bon fonctionnement à l'échelon supranational.

Même si la crise financière et de l'euro, en 2008, a montré à l'Union européenne à quel point ses États membres étaient étroitement liés, ces problèmes mettent aussi en lumière des insuffisances. Ce sont des tests pour la solidarité européenne.

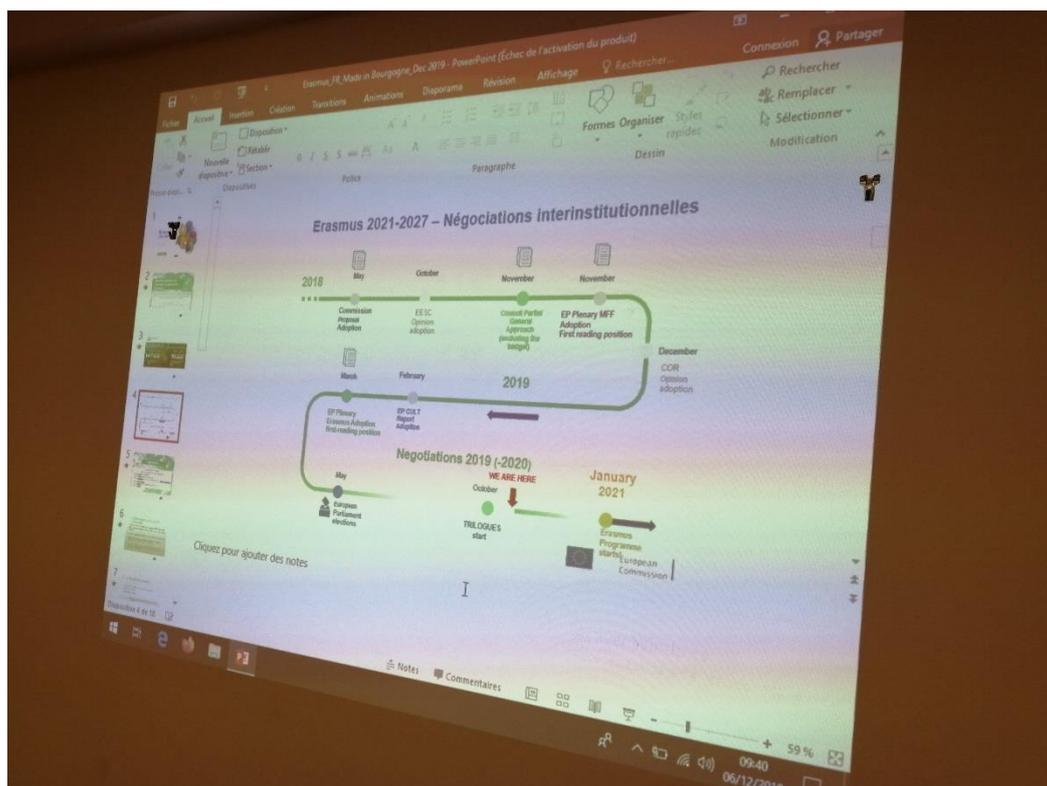


**VENDREDI 6 DECEMBRE 2019**

Après un début de matinée pour expliciter le montage du dossier Erasmus, nous accueillons Caterina ESEMPIO, à la Direction générale de l'éducation et de la Culture et coordonnatrice du programme Erasmus+. **La construction européenne en matière d'éducation et de formation.**

Elle suit la France et deux autres pays : gestion et suivi des agences nationales pour le secteur jeunesse et celui de l'éducation-formation.

Elle présente le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 : les nouveautés et les améliorations en négociation.



- Toujours 3 clés.
- Une architecture plus rationnelle.
- Une simplification de la mise en œuvre.
- Une forte augmentation des fonds pour aboutir à un programme européen de l'éducation en 2025.
- Développement des mobilités virtuelles en complément des mobilités physiques.
- Développement d'autres formes d'apprentissage : numérique, environnement, intelligence artificielle (surtout en K2).

**2014-2020**

14,7 Milliards €

4 millions de mobilités

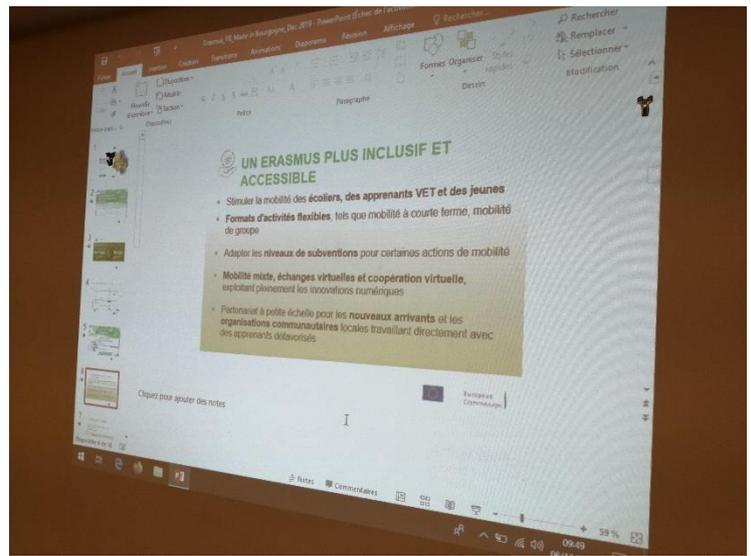
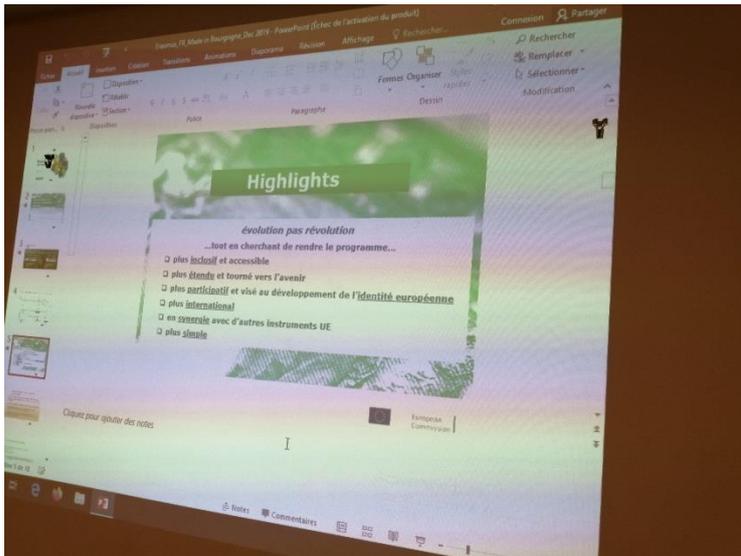
**2021-2027**

→ 30 milliards €

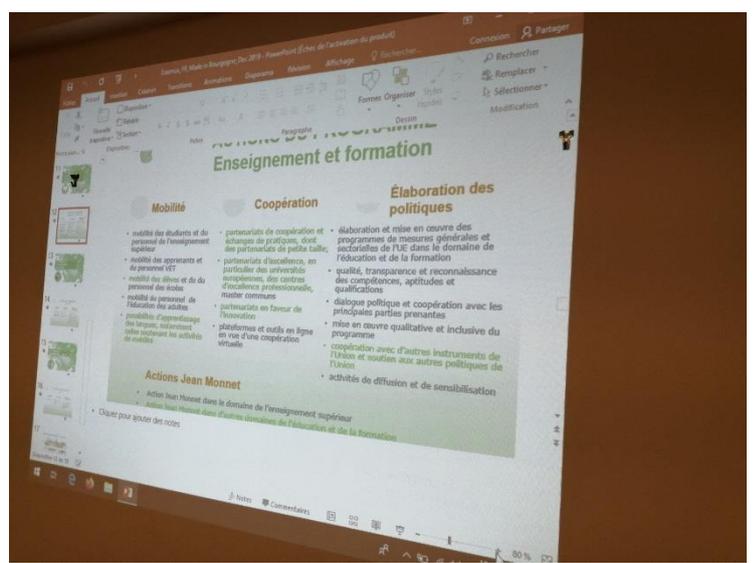
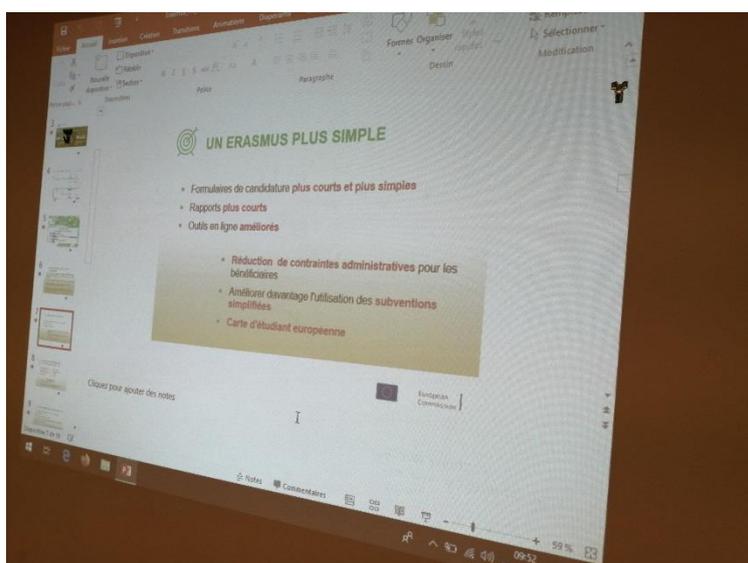
→ 12 millions de participants

Cela représente une opportunité de formation très importante étendue de l'enseignement supérieur, scolaire au 1<sup>er</sup> degré et aux adultes en formation tout au long de la vie, dont l'apprentissage.

La direction générale gère l'agence exécutive et les agences nationales qui ont 80% du budget des programmes.



- Inclusivité : décrochage, handicap, migrants, population défavorisée...
- Identité européenne : 2 nouvelles actions
  - Participation des jeunes avec d'autres jeunes européens (gestion de la vie démocratique et sociale des régions)
  - Faire participer les Erasmus à la promotion d'Erasmus (ambassadeurs Erasmus+, porte-parole du programme)
- International : mobilité des jeunes en dehors de l'Europe pour la formation professionnelle.
- Synergie avec d'autres fonds pour augmenter les mobilités.
- Label de l'enseignement en anglais pour les BTS.
- Appel à projet (K2) pour des centres d'excellence comme action pilote afin de développer une plate-forme transnationale.
- Créer un centre d'excellence spécifique géré par l'agence exécutive.
- Lien avec les campus des métiers et d'excellence.
- Extension des actions Jean Monnet au monde professionnel.

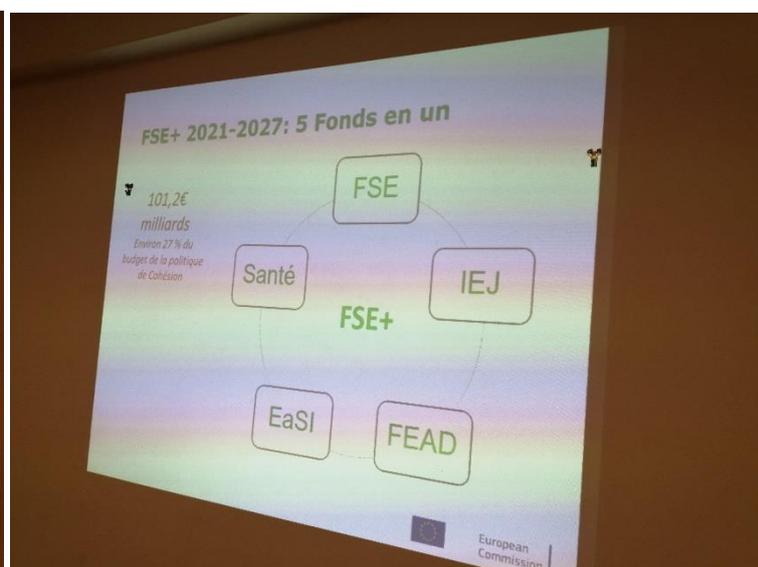


L'objectif est de renforcer la conscience européenne.

## Rencontre de Maëva Rouquette de la direction générale Emploi et affaires sociales.

Présente ce qu'est le FSE : fonds social européen.

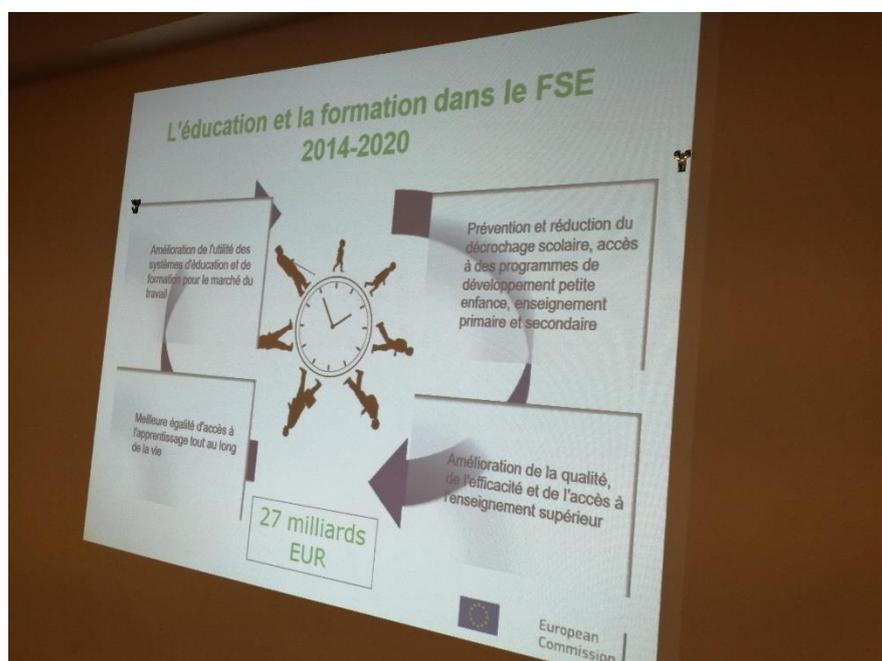
Plusieurs fonds créés lors du Traité de Rome en 1957, le FSE est le plus ancien. Il est fondé sur les besoins des populations de l'UE : emploi et formation tout au long de la vie, inclusion sociale, efficacité de l'action publique.



Les fonds doivent être utilisés en fonction des besoins des Etats mais aussi selon l'évaluation de l'observatoire du pays concerné. Il existe des critères obligatoires auxquels doivent se conformer les Etats (ex : avoir 2% consacré aux plus démunis). Il y a aussi des évaluations permanentes dans la gestion partagée. L'Etat finance et le FSE rembourse en fonction de la réalisation. Il existe des audits de contrôle ponctuel.

Une des nouveautés est d'évaluer la cohérence entre le système d'éducation national et la réalité du marché du travail. Cela permet d'infléchir les politiques nationales en fonction du respect des critères européens qui impliquera l'allocation (ou non) des fonds.

(ex : aller ou non vers la transition énergétique).



Il existe une plate-forme (ESIF Open Data Platform) qui permet de suivre les politiques et les budgets de chaque état membre.

Ce séminaire s'achève sur des remerciements chaleureux à Lilian GARREAU, Jana et Joanna du Bureau Franche Comté. C'était une semaine d'une exceptionnelle richesse.

Isabelle LEMRINI et Capucine VIGEL